Ecole municipale de musique

PORH HIRELLO

Livret d'accueil

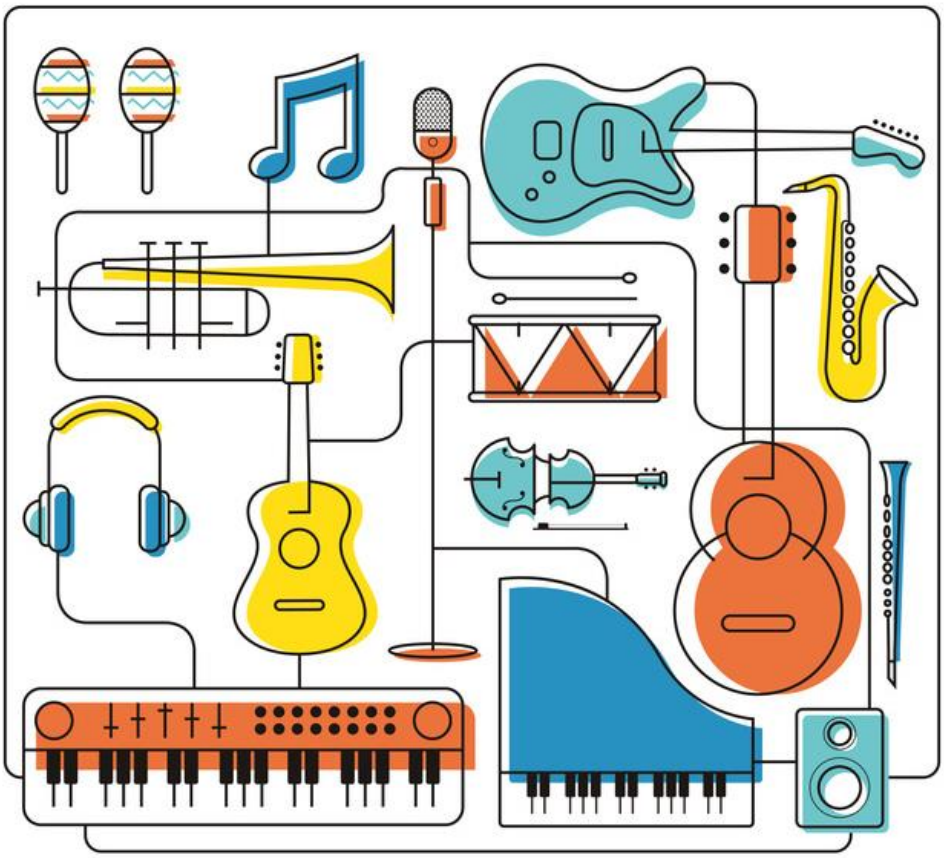

Rue du Presbytère
56330 PLUVIGNER
Fax - Téléphone : 02.97.24.72.07
ecolemusique@pluvigner.fr

PRESENTATION

L'école de musique de Pluvigner est municipale, elle accueille environ 150 élèves. L'équipe enseignante est constituée de 11 professeurs et d'une coordinatrice.

Nous proposons plusieurs parcours :

- un cycle d'éveil (4-6 ans)
- 2 cycles d'apprentissage instrumental
- des pratiques collectives accessibles pour tous (batucada, chorales enfants et adultes).

En tant qu'école municipale, nous suivons les recommandations du Schéma National d'orientation pédagogique de l'enseignement de la musique, qui nous permet d'avoir une certaine homogénéité entre les écoles du territoire.

LE DEROULEMENT DES ETUDES

➔ Le cycle d'initiation

- L'école accueille les enfants à partir de la Moyenne section de **maternelle**.

Durant ces séances, les enfants apprennent à découvrir la musique avec tous leurs sens : écoute, voix, percussions…
Les cours d'éveil-1 durent 45 mn, ceux d'éveil-2 durent 1 heure.

- En **CP**, nous proposons un cours de Formation Musicale et de chorale (1h15).

➔ Le 1er cycle

Durant le premier cycle, votre enfant va se familiariser avec un nouveau langage et s'approprier les bases techniques de son instrument.

Ce premier cycle peut durer de 3 à 6 ans.

Il comprend 3 disciplines :

- **un cours individuel d'instrument (1/2h)**
- **un cours de formation musicale et chorale (1h15**) : écoute, culture musicale, découverte du langage musical (apprentissage des rythmes, des notes), mise en pratique périodique sur l'instrument de l'enfant…
- **Un cours de pratique collective** : à partir de la 2ème ou 3ème année de pratique, un cours d'orchestre durant lequel votre enfant va pouvoir mettre en pratique ce qu'il a appris en cours d'instrument et formation musicale et découvrir les bases de la technique du jeu collectif.

  Possibilité de participer à la batucada pequeno (3/4h). La batucada est un ensemble de percussions brésiliennes. Ce cours collectif (environ 15 enfants) permet aux élèves d'apprendre à jouer ensemble, en rythme, sans partition, par transmission orale.

Le passage en 2ème cycle se fait suite à une évaluation, en instrument et en formation musicale, tout en prenant en compte tout le travail de l'année. La pratique collective est jugée en contrôle continu.

➔ Le 2ème cycle

C'est un cycle d'approfondissement qui dure aussi de 3 à 6 ans.

Durant ce cycle, votre enfant va continuer à s'approprier la technique de son instrument, parfaire ses connaissances musicales, gagner en autonomie en jouant avec d'autres.

L'enseignement en 2ème cycle est basé sur les mêmes disciplines :

- **un cours individuel d'instrument (3/4 h)**
- **un cours de formation musicale et initiation à la MAO** - Musique Assistée par Ordinateur (1h15) : suite de l'apprentissage du langage musical, découverte des logiciels d'éditions de partitions, d'arrangements…
- **un (des) cours de pratique collective** (au minimum 1h) au choix dans plusieurs styles : chorale, orchestre, atelier Improvisation, atelier musiques actuelles, musique de chambre… Possibilité de participer à la batucada progresso.

Le 2ème cycle se termine par un examen instrumental, de formation musicale (comprenant la réalisation de l'arrangement d'un morceau), et de pratique collective en contrôle continu.

➔ Parcours personnalisé pour adolescents et adultes

- **Les adolescents :**

Ce parcours, à destination des lycéens qui ne souhaitent pas continuer le cursus, est accessible sous certaines conditions : **être au minimum en troisième et avoir un niveau musical de milieu de second cycle** (instrument, formation musicale et pratique collective).

L'élève aura alors la possibilité d'alléger son cursus au sein de l'école : il sera dispensé de cours de formation musicale, ne sera plus tenu de participer aux évaluations.

Son cours d'instrument aura une durée d'une 1/2h et il continuera à participer aux ensembles de l'école.

- **Les adultes :**

L'école de musique de Pluvigner accepte les adultes en cours d'instrument et chant individuel. Les élèves adultes et les professeurs s'engagent dans un contrat de 2 ans. Après concertation, le contrat peut être renouvelé une ou deux fois en fonction du projet de l'élève.

Les cours durent 1/2h par semaine, sauf si l'élève adulte souhaite participer aux évaluations. S'il réussit l'évaluation d'entrée en 2nd cycle, le cours passe à ¾ d'heure comme les enfants, et l'élève s'engage à passer l'évaluation de fin de 2nd cycle.

Les adultes sont invités à jouer/chanter dans les ensembles de l'école.

➔ Le 3ème cycle

Le 3ème cycle n'est pas enseigné dans notre école de musique.

Les élèves peuvent continuer à fréquenter l'école de musique (cours d'instrument 3/4h + pratiques collectives) mais aucune validation officielle ne pourra être fournie. Ils peuvent aussi rejoindre un Conservatoire à Rayonnement départemental (Vannes ou Lorient) après un test d'entrée. Il est aussi possible d'intégrer un lycée proposant le baccalauréat S2TMD (bac technique musique et danse).

Les instruments

- Piano
- Violon
- Saxophone
- Trompette
- Trombone
- Tuba
- Batterie
- Guitare Actuelle
- Chant
- Flûte traversière

Les ensembles

- Ensembles de percussions "Batucada"
- Atelier musiques actuelles
- Chorale adultes "La Croche Chœur"
- Chorale enfants
- Chorale junior/ados
- Orchestre fanfare Pluv'2zik
- Orchestres Junior

Le développement de l'enfant, comme son apprentissage de la musique, passent par le jeu.

L'enfant s'éveille à la sensibilité musicale en abordant différents paramètres musicaux (intensité, durée, rythmes…) et la notion de pulsation.

L'enfant appréhende la musique avec tous ses sens : les oreilles, les yeux, les mains et le cœur.

Les classes de formation musicale (enfants, ados et adultes)

Classes d'éveil musical (à partir de 4 ans)

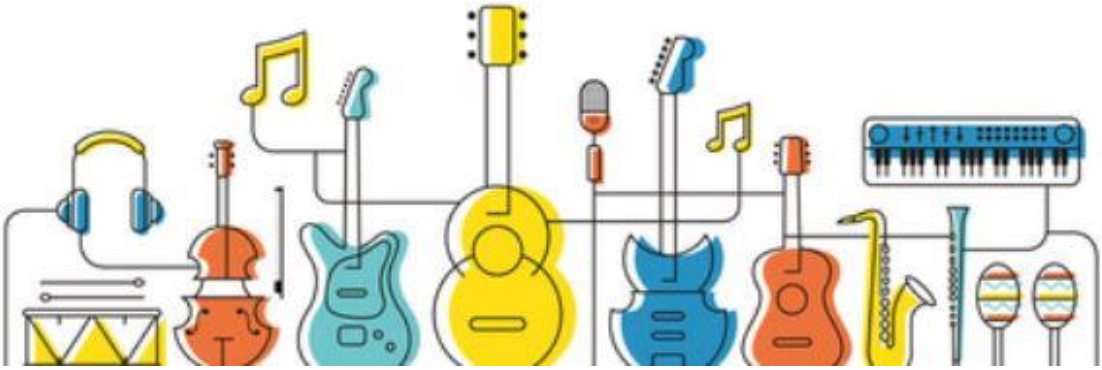

avec le soutien du Conseil Départemental

Morbihan